



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
14 DECEMBRE 2020**

OBJET : Autorisation donnée au Maire de percevoir une subvention auprès de la Région Hauts de France dans le cadre du dispositif « Redynamisation en faveur des Centres Villes et Centres-Bourgs ».

L'an deux mil vingt,
le quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Madame SEBIH, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN, Madame LENOIR, Madame MOREL, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur LAMAAZI, Madame ROUXEL, Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur BOURGEOIS et Monsieur LTEIF.

Etaient absents :

Madame BRETON, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur MAUGER.
Monsieur NÉRIN, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame MOREL.
Monsieur CORTÈS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame LENOIR.
Madame BÉRAULT, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur BRUVIER.
Monsieur LOUIS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame BOUZAKNOUN.
Madame PINOT, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.

Madame SÉNÉCHAL, absente.

Madame Chadia BOUZAKNOUN est désignée secrétaire de séance.

DELIB 95/20 – Autorisation donnée au Maire de percevoir une subvention auprès de la Région Hauts de France dans le cadre du dispositif « Redynamisation en faveur des Centres Villes et Centres-Bourgs ».



Le Conseil,

Considérant l'appel à projet lancé par la Région Hauts de France pour la « Redynamisation des Centres Villes et Centres-Bourgs »,

Considérant que la commune de Mouy a été candidate et retenue pour bénéficier de ce dispositif,

Considérant la volonté de la municipalité de proposer un programme d'animation commerciale du Centre-Ville,

Considérant la demande de subvention de la Commune de Mouy,

Considérant que le Conseil Régional Hauts de France accorde une subvention d'un montant de 5 004,25 Euros,

Considérant la convention jointe à la présente convocation,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

Article 1 : Sollicite l'aide financière de la Région Hauts de France.

Article 2 : Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Monsieur le Président de la Région Hauts de France, à Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Date de convocation : 04/12/2020

Date de l'affichage : 15/12/2020

N° : 95/20


Philippe MAUGER

Vice-président du Pays du Clermontois

